



22

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour l'exercice clos le
31 décembre 2022*

FONDS DE REVENU

Fonds FÉRIQUE **Obligations mondiales de
développement durable**

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 31 décembre 2022

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable vise à fournir un revenu et, dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit, directement ou indirectement (y compris au moyen d'investissements dans des FNB ou d'autres OPC), dans un portefeuille diversifié mondialement, composé principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs gouvernementaux et corporatifs qui servent à financer des projets ou des entreprises qui visent à s'aligner aux principes de développement durable.

Le Fonds est géré à parts égales par deux gestionnaires de portefeuille qui couvrent des régions géographiques différentes, soit AlphaFixe Capital inc. (AlphaFixe) qui gère un mandat canadien et BMO Gestion d'actifs (BMO) qui gère un mandat global.

La stratégie d'AlphaFixe consiste avant tout à identifier les titres admissibles au Fonds. Les placements sélectionnés doivent respecter les critères de sélection d'obligations durables établis par AlphaFixe. Ces derniers comprennent les obligations autoétiquetées soutenables et celles alignées avec les critères internes d'AlphaFixe, lesquelles tiennent compte des principes des obligations vertes et sociales et des lignes directrices sur les obligations durables définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Ensuite, le gestionnaire applique une approche descendante au niveau de la gestion des risques du portefeuille. Pour ce faire, il prend en considération les perspectives économiques et effectue une analyse des risques rattachés aux divers actifs du portefeuille. Lors de la sélection des titres, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche ascendante, c'est-à-dire qu'il sélectionne les titres admissibles en fonction d'une analyse fondamentale. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille effectue pour chacun des titres l'analyse du risque de crédit des titres et de l'incidence des facteurs ESG sur ceux-ci. L'évaluation de l'incidence des facteurs ESG est faite par le gestionnaire et est basée sur une approche relative où les émetteurs au sein d'une même industrie sont évalués contre leurs pairs. Ceci est fait en fonction de facteurs qui varient selon chaque industrie en tenant compte de la matérialité et du contexte spécifique à chaque industrie. Les notes ESG internes attribuées aux émetteurs sont intégrées à la cote globale de chacun.

La stratégie de BMO comprend trois étapes :

Filtrer, investir, engager.

Filtrer

Le gestionnaire de portefeuille investit dans des obligations vertes, sociales et durables qui ont été approuvées par son équipe interne d'investissement responsable. L'équipe chargée de l'investissement responsable de BMO sélectionne chaque obligation éligible selon deux dimensions :

- Analyse des émetteurs des titres : Analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) au niveau de l'émetteur. Il analyse l'exposition au risque ESG plus large, ainsi que les pratiques de gestion, les controverses et les atteintes aux normes du Pacte Mondial des Nations Unies chez l'émetteur. Pour cela, le gestionnaire de portefeuille peut utiliser les notations de risque ESG de l'émetteur et son classement dans l'industrie provenant des évaluations de tierces parties. De cette façon, il peut mettre l'accent sur le nombre et la nature des controverses auxquelles ce dernier est confronté pour déterminer où les problèmes et les incidents identifiés sont pertinents pour la crédibilité de l'émetteur.
- Analyse des titres émis : Évaluation approfondie des titres conformément aux principes des obligations vertes et sociales et aux lignes directrices sur les obligations durables définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Investir

Après le processus de sélection, pour générer des opportunités d'investissement, le processus de recherche du gestionnaire de portefeuille explore l'analyse macroéconomique et du crédit fondamentale, l'analyse de la valorisation et les facteurs techniques. L'équipe s'appuie sur les résultats de recherche de spécialistes à l'interne. Le gestionnaire vise à avoir un niveau élevé de diversification sur le plan des émetteurs.

Engager

Le gestionnaire de portefeuille, par l'entremise de son équipe interne d'investissement responsable, utilise son influence pour encourager les meilleures pratiques d'entreprise grâce à un engagement continu avec les émetteurs détenus dans le portefeuille.

Le Fonds est principalement investi et réinvesti dans des obligations gouvernementales, des obligations corporatives, des obligations municipales, des obligations adossées à des actifs ou des créances, des obligations à rendement élevé et des obligations à rendement réel, des obligations convertibles, des fonds négociés en bourse et dans des unités d'OPC :

- conçues pour amasser des fonds afin de financer des projets ou des entreprises ayant une incidence environnementale ou sociale positive ;
- provenant d'entités dont les produits et services contribuent à la transition vers une économie mondiale durable, selon l'évaluation des gestionnaires de portefeuille.

Les titres des émetteurs en violation avec le Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact) doivent être exclus du portefeuille par le gestionnaire de portefeuille.

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 31 décembre 2022.

au 31 décembre 2022

Risque

Les risques d'investir dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus. Le Fonds s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance faible au risque et qui désirent investir à moyen terme. Ce Fonds convient particulièrement aux investisseurs souhaitant adopter une approche d'investissement responsable. Il peut aussi être utilisé comme élément de base de la partie réservée aux titres à revenu fixe d'un portefeuille de placement diversifié.

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable a affiché un rendement net de - 10,3 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Son indice de référence, composé de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (25 %), de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada (25 %) et de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert en dollars canadiens) (50 %), a généré un rendement de - 10,3 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, la performance du Fonds a été supérieure à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour l'exercice a été de - 10,9 %, déduction faite des frais.

AlphaFixe Capital

L'année 2022 a été marquée par des hausses de taux sur tous les segments de la courbe des taux d'intérêt et par un aplatissement de celle-ci causé par une augmentation plus rapide des taux à court terme par rapport aux taux à long terme. Les banques centrales à l'échelle mondiale ont ainsi décrété d'importantes hausses de leurs taux directeurs qui ont dicté la tenue des marchés au cours de l'année.

Tout au long de la période, le portefeuille a maintenu une durée - qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt - inférieure à celle de l'indice de référence. Cela a contribué au rendement relatif du Fonds en raison de l'augmentation des taux d'intérêt.

La répartition sectorielle a cependant nui au rendement. En effet, la surpondération des obligations provinciales et de sociétés a retranché de la valeur étant donné l'élargissement des écarts de crédit, soit le taux supplémentaire, par rapport aux obligations gouvernementales, offert aux investisseurs pour détenir ces titres.

La sélection des titres a aussi nui au rendement relatif. La surpondération des titres de l'immobilier et de la finance a eu une incidence négative en raison de la mauvaise tenue de ces secteurs.

Les obligations de développement durable canadiennes détenues au portefeuille au Canada n'ont eu aucun effet sur le rendement relatif du Fonds durant la période.

Compte tenu de la hausse prononcée des taux survenue au cours de l'année 2022, la sous-pondération de la durée a été réduite, alors que l'exposition aux obligations provinciales et aux obligations de sociétés a été relevée.

BMO Gestion mondiale d'actifs

Du point de vue des titres à revenu fixe, l'exercice 2022 a été l'un des plus tumultueux de l'histoire récente. En effet, pendant une grande partie de l'exercice, la catégorie de titres a souffert de la hausse persistante de l'inflation, qui a fait chuter les rendements, et de la période de plus forte volatilité persistante jamais vue depuis la crise financière mondiale. C'était sans compter la demande excédentaire et la série de chocs de l'offre, dont des pénuries manufacturières et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces facteurs ont provoqué une flambée de l'inflation, qui a contraint les banques centrales à hausser les taux au rythme le plus rapide depuis des décennies.

Les écarts de crédit ont généralement suivi la même tendance que leurs obligations d'État sous-jacentes aux États-Unis. Ainsi, les écarts se sont élargis au gré des augmentations de taux des obligations du Trésor américain. Tant les obligations d'État américaines que les écarts de crédit ont atteint un sommet en octobre, date où les marchés avaient atteint le creux de la vague. Toutefois, à partir de la mi-octobre, les marchés des obligations de sociétés ont connu une reprise vigoureuse, car la confiance des investisseurs était portée par l'affaiblissement d'obstacles macroéconomiques tels que le ralentissement de l'inflation aux États-Unis et la baisse des prix de l'énergie en Europe.

Dans un tel environnement, le rendement supérieur du portefeuille s'explique par la sous-pondération de la durée et le fort accent sur les États-Unis, le gestionnaire de portefeuille estimant que la hausse de l'inflation et la vigueur de la demande dans l'économie allaient inciter la Réserve fédérale américaine à augmenter les taux d'intérêt. BMO a réduit une partie de la sous-pondération de la durée aux États-Unis, compte tenu des incertitudes importantes attribuables aux perturbations du marché à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

En cours de période, le gestionnaire de portefeuille a rétabli cette sous-pondération, voyant que le risque d'expansion du conflit aux pays voisins avait diminué et que les contraintes d'approvisionnement et l'inflation élevée étaient redevenues les principaux enjeux. Toutefois, au courant de l'exercice, BMO a encore réduit la sous-pondération de la durée, cette fois en raison de la baisse des valorisations.

Dans l'ensemble, l'exposition du portefeuille aux titres de créance est restée prudente en raison de la volatilité des marchés. Le portefeuille conserve un penchant pour les secteurs de la finance et des services aux collectivités, compte tenu de l'offre d'obligations vertes, sociales et durables. Comme il est axé sur le développement durable, le portefeuille sous-pondère intrinsèquement les secteurs de l'énergie et des produits industriels.

Événements récents

AlphaFixe Capital

L'année 2023 représentera une année de transition à plusieurs égards. Les économies du Canada et des États-Unis devraient ralentir et peut-être même se contracter à la suite du resserrement des conditions financières amorcé en 2022. Le rythme de croissance annuelle des prix devrait fléchir en début d'année alors que seront retirées les hausses importantes de prix du début de 2022 des calculs de glissement annuel.

au 31 décembre 2022

Les banques centrales devraient aussi tempérer l'intensité de leurs interventions monétaires en 2023, alors qu'elles avaient resserré avec beaucoup de fermeté leur politique monétaire en 2022. La majeure partie des hausses du taux directeur a été effectuée et les quelques majorations restantes ont déjà été escomptées par les marchés financiers. Les banques centrales voudront également prendre une pause pour évaluer l'effet des hausses précédentes sur la croissance de l'économie et l'inflation.

Après une année marquée par une forte hausse des taux en 2022, le marché des obligations devrait se stabiliser l'an prochain. Dans cette optique, AlphaFixe envisage d'accroître la pondération des obligations si les écarts de crédit continuent de s'élargir.

BMO Gestion mondiale d'actifs

Au cours de l'exercice, le passage d'un scénario d'inflation transitoire à un scénario d'inflation élevée et permanente a provoqué des changements importants dans les prix des actifs. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les risques d'inflation élevée persistent, tout comme certains changements économiques structurels provoqués par la pandémie de COVID-19. Par conséquent, le retour à un environnement de « faible inflation », comme celui qui précédait la crise financière, est très peu probable.

Cela dit, les banques centrales ont adopté une position restrictive et resserré fermement leur politique monétaire. Voilà qui a fait augmenter la probabilité d'une récession tout en diminuant celle d'un « atterrissage en douceur », compte tenu du resserrement important des conditions financières en 2022.

L'inflation devrait diminuer fortement au cours de l'année, notamment en raison d'effets de base favorables, de l'assouplissement des contraintes d'approvisionnement et de la diminution de la demande, induite par le resserrement des politiques monétaires. La chute de l'inflation profitera aux marchés obligataires, par conséquent, le gestionnaire de portefeuille a fait passer le portefeuille à une stratégie un peu plus neutre sur le plan de la durée. Cela dit, BMO estime que cette année, le marché obligataire sera principalement tributaire du marché du travail. Les indicateurs prospectifs montrent d'ailleurs que le marché du travail connaîtra un ralentissement. Le gestionnaire de portefeuille ne passera pas à une surpondération importante de la durée tant qu'il n'aura pas de preuves concluantes selon lesquelles la rétention de la main-d'œuvre a diminué.

Comme les entreprises continuent d'émettre beaucoup d'obligations vertes, sociales et durables, le gestionnaire de portefeuille recherchera des occasions de placement à mesure qu'elles se présenteront. Dans le cadre de son positionnement en matière de risque, BMO tient compte des paramètres de risque global de l'indice de référence, mais évite d'investir dans certains secteurs afin de se conformer aux objectifs généraux du portefeuille. Par conséquent, le portefeuille n'investit pas dans des actifs titrisés tels que les titres adossés à des créances hypothécaires.

Il n'y a pas eu de changement dans la composition du Comité d'examen indépendant des Fonds FÉRIQUE (CEI) pendant l'année 2022. Le mandat de M. Jude Martineau, président du CEI prendra fin le 31 mars 2023. Mme Louise Sanscartier a été nommée au poste de président intérimaire du CEI pour la période du 1^{er} avril 2023 au 9 juin 2023 et M. Yves Frenette a été nommé à titre de membre du CEI pour un mandat de trois ans débutant le 1^{er} avril 2023.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, AlphaFixe et BMO n'ont versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable (0 \$ au 31 décembre 2021). Cependant, BMO, gestionnaire du Fonds, a effectué des opérations de courtage sur des contrats de gré à gré sur devises avec sa partie reliée, BMO Marchés des capitaux. Le Comité d'examen indépendant des Fonds FÉRIQUE a analysé les opérations et été d'avis que celles-ci ont abouti à un résultat équitable et raisonnable pour les porteurs de parts du Fonds FÉRIQUE.

au 31 décembre 2022

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période comptable indiquée.

	Exercices clos les	
	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
	\$	\$
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾		
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	9,67	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation		
Total des revenus	0,32	0,17
Total des charges	(0,07)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,37)	0,01
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,85)	(0,33)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	(0,97)	(0,23)
Distributions		
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,23	0,08
des gains en capital	–	0,01
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,23	0,09
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	8,44	9,67

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Exercices clos les	
	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	224 029	236 577
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	26 533 266	24 471 083
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,85	0,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,85	0,90
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	45,73	93,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	8,44	9,67

⁽¹⁾ Données au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

au 31 décembre 2022

Pour l'exercice, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,74 % et se répartissent comme suit :

- Frais de gestion : 0,65 %
- Frais d'administration : 0,08 %
- Frais de fonds : 0,01 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de l'exercice d'un placement effectué le premier jour de l'année.



* Du 29 janvier au 31 décembre 2021

Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis sa création*
FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable	(10,3)	n/d	n/d	(6,7)
Indice de référence	(10,3)	n/d	n/d	n/d
Médiane**	(10,9)	n/d	n/d	n/d

* Le Fonds a été créé le 8 janvier 2021, mais l'actif a été investi dans le Fonds en date du 29 janvier 2021.

** Rendement médian de tous les fonds communs de placement de même catégorie, selon Fundata.

Indice de référence

L'indice de référence reflète le rendement d'un portefeuille de référence qui investit à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada et 50 % dans les titres de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert en dollars canadiens).

Comparaison par rapport à l'indice

Le Fonds a affiché un rendement net de -10,3 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à un rendement de -10,3 % pour l'indice de référence. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, 2,13 % échéant le 26 janvier 2032	4,1
Province de l'Ontario, 1,55 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2029	4,1
Hydro-Québec, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	3,8
Banque européenne d'investissement, 1,63 %, échéant le 13 mai 2031	3,8
CPPIB Capital Inc., 3,00 %, échéant le 15 juin 2028	3,8
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,75 % échéant le 30 septembre 2030	3,5
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 1,25 %, échéant le 10 février 2031	3,4
Translink, 3,05 %, échéant le 4 juin 2025	3,3
Gouvernement du Canada, 2,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	1,9
Province de Québec, 2,10 %, échéant le 27 mai 2031	1,8
Apple Inc., 3,00 %, échéant le 20 juin 2027	1,8
Hydro-Québec, 6,00 %, échéant le 15 août 2031	1,6
Banque Nationale du Canada, 1,53 %, échéant le 15 juin 2026	1,6
Toyota Motor Credit Corp., 2,15 %, échéant le 13 février 2030	1,3
Banque de Montréal, 1,76 %, échéant le 10 mars 2026	1,3
Banque européenne pour la reconstruction et le développement 1,63 %, échéant le 27 septembre 2024	1,3
Fédération des caisses Desjardins, 1,59 % échéant le 10 septembre 2026	1,2
Financière Sun Life Inc., Taux variable, échéant le 13 août 2029	1,2
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 2,50 %, échéant le 29 mars 2032	1,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1
Gouvernement des États-Unis, 1,25 %, échéant le 15 mai 2050	1,1
BCI QuadReal Realty, 1,06 %, échéant le 12 mars 2024	1,1
Financière CDP Inc., 1,00 %, échéant le 26 mai 2026	1,1
Bank of America Corp., Taux variable, échéant le 22 octobre 2025	0,9
Ontario Teachers' Finance Trust, 4,45 %, échéant le 2 juin 2032	0,9

52,2

au 31 décembre 2022

Répartition par actif	% de la valeur liquidative
Obligations étrangères	48,8
Obligations de sociétés canadiennes	23,1
Obligations provinciales canadiennes	12,8
Obligations municipales canadiennes	7,9
Obligations fédérales canadiennes	5,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,1
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques étrangers	0,6
Valeur liquidative totale	224 029 355 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. LSE Group et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du groupe LSE concernée. Le groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

Les données de ICE Data Indices, LLC sont utilisées avec autorisation. ICE® est une marque déposée d'ICE Data Indices, LLC ou de ses filiales et BofA® est une marque déposée de Bank of America Corporation sous licence de Bank of America Corporation et ses filiales ("BofA"), et ne peut être utilisée sans l'accord préalable de BofA. Les données d'indice référencées aux présentes sont la propriété d'ICE Data Indices, LLC, de ses sociétés affiliées (« ICE Data ») et/ou de ses fournisseurs tiers et, avec l'ICE BofA®, elles ont été autorisées à être utilisées par Gestion FÉRIQUE. ICE Data et ses fournisseurs tiers déclinent toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces données ou marques d'index.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedar.com.